

ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME DGD (2017 - 2021) ENTRAIDE & FRATERNITÉ

Réponse managériale – Rapport global

1. Contexte

Ce document constitue la réponse managériale au rapport global de l'évaluation finale du programme « *Pour que la terre tourne juste : Souveraineté alimentaire pour tous* » mis en œuvre en Belgique (OS1), au Burundi (OS2), au Guatemala (OS3), à Haïti (OS4), à Madagascar (OS5), au Nicaragua (OS6), aux Philippines (OS7), et en RDC (OS8), par Entraide & Fraternité (EF) et Action Vivre Ensemble avec la collaboration d'un consortium d'organisations partenaires dans le cadre du programme DGD 2017-2021. Le programme a bénéficié d'un financement DGD total de 11.230.391,00 euros sur cinq ans, avec un taux d'absorption de +103% entre 2017 à 2020.

L'évaluation porte sur l'ensemble des effets et résultats du programme organisés autour des huit objectifs spécifiques. Les principaux critères d'analyse comprennent la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité, la Covid-19, ainsi que des thèmes transversaux tels que le genre, l'environnement et les droits de l'homme. Le focus du programme est placé sur la promotion du respect des droits humains et, en particulier, celui du droit à l'alimentation. Des actions sont développées sur la promotion de la souveraineté alimentaire dans une perspective de genre et de justice sociale, à travers des activités qui dénoncent et réduisent les freins à ces droits, valorisent les initiatives qui renforcent ces droits, et promeuvent les échanges et les liens entre acteurs et expériences citoyennes du Nord et du Sud.

L'évaluation couvre la période 2017-2021 et fait le point sur l'exécution finale du programme en identifiant les forces et les contraintes, à travers une analyse des critères prédéfinis. Sur la base des preuves recueillies, l'évaluation formule des recommandations programmatiques et des orientations stratégiques pour les interventions futures. Le but de l'évaluation est de soutenir l'apprentissage dont les objectifs principaux sont de tirer des leçons, d'améliorer l'impact et de mesurer l'atteinte des résultats dans une optique de reddition des comptes, de suivi des interventions et d'amélioration. Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- i) rendre compte à toutes les parties impliquées dans le programme (EF, bailleurs de fonds publics et privés, organisations partenaires locales et stratégiques, bénéficiaires) ;
- ii) Guider EF et ses organisations partenaires pour ajuster la théorie du changement et la mise en œuvre du prochain programme quinquennal (2022-2026) ; et
- iii) contribuer à l'apprentissage entre les pays/résultats. Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont les organisations partenaires d'EF, EF, Action Vivre Ensemble et la DGD.

L'évaluation a utilisé une approche participative et inclusive de toutes les parties prenantes tout au long du processus. Des méthodes mixtes, qualitative et quantitative, ont été utilisées pour collecter des informations en ligne du 14 février au 18 mars 2022. Des entretiens ont été conduits auprès de 67 représentant·es des organisations partenaires et de 35 participant·es aux groupes de discussion. Les femmes comptent pour 46% (31/67) contre 54% d'hommes dans les entretiens individuels ; et 66% (23/35) contre 34% d'hommes dans les discussions de groupe.

2. Conclusion de l'évaluation

Pertinence

Le programme est pertinent et aligné sur les besoins et les priorités des publics cibles de ses volets Nord et Sud. Au Nord, il s'aligne aux priorités des coordinations régionales, paroisses, écoles, équipes de solidarité sociale, des plateformes et collectifs de sympathisant·es et bénévoles. Le programme traite des problèmes d'inégalités entre les pays enrichis et appauvris ainsi que de l'impact des changements

climatiques. Des interventions sur le plaidoyer politique et les enjeux mondiaux qui touchent les questions d'accaparement des terres et la sécurité alimentaire, la promotion de l'agroécologie et la souveraineté alimentaire sont spécifiquement ciblées. Le programme s'aligne aux priorités des organisations partenaires tout en ciblant explicitement des liens entre les enjeux environnementaux et la justice sociale lesquels sont conformes aux priorités nationales, la prise en compte de manière explicite des textes et législations existants dans sa conception et sa mise en œuvre. Dans son volet Sud, le programme s'aligne sur les besoins et les priorités des femmes et des hommes, dont la plupart sont couverts par le développement de moyens de subsistance ruraux résilients et durables. La promotion d'une agriculture familiale durable génératrice de revenus avec des pratiques agroécologiques, la structuration des organisations paysannes (OP) en organisations professionnelles sous forme de coopératives et leur accompagnement technique et financier, sont particulièrement ciblés. Le programme s'aligne aux priorités des organisations partenaires. Mais il est limité dans sa portée et sa couverture en raison des contraintes budgétaires pour assister d'autres groupes de producteurs·trices dans le besoin. La conception du programme a explicitement mis l'accent sur l'alignement des principaux objectifs et défis nationaux de l'agriculture et du développement durable des pays ciblés. Les résultats attendus du programme sont pertinents et alignés aux ODD ciblés dans ses deux volets Nord et Sud.

Efficacité

Le programme a été efficace dans la réalisation de ces résultats, de manière très satisfaisante, pour chaque objectif spécifique du programme. EF et ses organisations partenaires ont fourni des efforts considérables pour atteindre les résultats prévus pour les volets chrétien, éducation, souveraineté et sécurité alimentaire, et plaidoyer politique dans son volet Nord. Ces résultats obtenus ont été rendus possible grâce à la complémentarité et les synergies entre EF et AVE, grâce aux accords gouvernementaux et engagements politiques. Toutefois, des efforts additionnels sont nécessaires pour toucher davantage des décideurs·euses politiques. L'efficacité du programme a également été facilitée par divers facteurs tels que la bonne coordination du pôle régional, la réorganisation de la coordination et le mécanisme de suivi et évaluation, la mise en place d'une unité de coordination des outils de terrain avec le développement du processus ECMS sur tout le programme pour la collecte et la diffusion des informations. D'autres facteurs comprennent la reconnaissance de l'agroécologie comme une stratégie gouvernementale pour la mise en place de l'agriculture durable, la promotion et distribution de la documentation, le partenariat avec les partenaires des pays appauvris dans la conduite des études sur les thématiques diverses. Néanmoins, certains facteurs négatifs ont entravé la réalisation du programme parmi lesquels la pandémie de la Covid-19 qui a fortement impactée la phase de mise en œuvre en raison des restrictions gouvernementales, l'absence de clarté dans la répartition des objectifs spécifiques par région et par coordination, l'absence d'indicateurs au départ pour certaines activités comme les formations, et le vieillissement des équipes de volontaires

Dans son volet Sud, l'efficacité du programme a été soutenue significativement par une planification conjointe et la participation d'EF à la coordination, par un suivi et un accompagnement méthodique avec des réunions fréquentes et efficaces, mensuellement et trimestriellement, par des systèmes de collecte de données qui ont facilité la planification et le rapportage sur les progrès accomplis, par la disposition de fermes ou champs-écoles mis à profit dans le renforcement des capacités des OP et coopératives, par la participation d'agences de tutelle du gouvernement, par la production et la traduction en langue locale des documents pédagogiques pour servir de guides pratiques, par l'encadrement rapproché des producteurs·trices, par l'appui à la production locale des semences, par le renforcement du service de stockage et de commercialisation dans certains pays (Burundi, Guatemala, Haïti, Madagascar, Nicaragua et RDC) et par la sensibilité du programme au genre pour impliquer principalement des femmes et les jeunes. Néanmoins, les normes et pratiques traditionnelles, la situation politique dans certains pays (Haïti, Philippines, Nicaragua et RDC), la complexité des critères de certification des produits (Burundi et RDC), et la pandémie de la Covid-19 ont entraîné des retards et diverses ruptures au cours de la phase de mise en œuvre en raison des restrictions gouvernementales et des défis du

changement climatique liés aux perturbations saisonnières (ouragan au Nicaragua et typhons aux Philippines).

Efficiences

Le programme a été très efficace avec un taux d'absorption de +100% dans le respect des prévisions budgétaires pour les OS1, OS2, OS5, et l'OS8. Son efficacité se justifie par sa capacité à développer une solide coordination pour utiliser, de manière optimale, les ressources disponibles et livrer les résultats obtenus dans les délais. Une attention particulière a été portée sur l'allocation de plus de ressources au fonctionnement (43%) et à la gestion du personnel (45%). Le programme s'est aisément adapté aux contraintes opérationnelles, en ce compris pendant la période de la pandémie liée à la Covid-19, en élargissant les activités aux besoins de bénéficiaires additionnels particulièrement dans les pays appauvris. Des synergies et collaborations entre les organisations partenaires ont été mises à profit pour optimiser les dépenses dans le partage des expériences sur les coûts existants, dans une approche de mise en œuvre harmonisée à travers les mécanismes de planification annuelle mis en place en début de programme malgré les financements limités pour couvrir d'autres besoins tels que la logistique (Philippines), et dans le financement de projets des OP formées (Madagascar) où seulement 47% des OP ont été financées, faute de ressources financières. Au Nicaragua, la Covid-19 a causé des retards et a limité l'utilisation des ressources financières. En Belgique et en RDC, les ressources financières ne permettent pas d'employer plus de volontaires pour réduire le temps de travail. En Belgique, il existe une inadéquation de ressources humaines vis-à-vis du volume de travail, une rareté des bénévoles et un vieillissement des équipes paroissiales qui pourraient limiter le champ d'intervention de l'organisation.

Durabilité

Dans le volet Nord, le potentiel de viabilité financière du programme réside dans l'aptitude des deux organisations partenaires (EF et VE) à mobiliser des ressources. Des efforts significatifs ont été déployés pour faire évoluer l'assimilation des contenus sur le volet chrétien, de l'éducation, du développement de l'agroécologie et de plaider politique sur des thématiques qui font l'actualité notamment sur les inégalités Nord/Sud et sur les crises politiques très fréquentes dans les pays appauvris. EF a réussi à bâtir un réseau de volontaires engagés, et dont la plupart d'entre eux-elles sont adaptés au contexte de travail. L'autonomisation des organisations partenaires est assurée par le développement du travail en réseau. Le programme adapte les besoins aux réalités pour assurer leur durabilité en renforçant le processus d'appropriation des acquis obtenus. Cependant, les actions de plaider nécessitent des investissements sur le long terme y compris ceux axés sur l'accapement des terres dans les pays appauvris. La viabilité technique est fortement soutenue par l'écoute des publics cibles, la provision des contenus et apprentissages nouveaux, une bonne lecture des enjeux systémiques par les publics cibles. Le programme gagnerait à continuer de travailler avec les enseignant·es et à renforcer leur capacité à utiliser et transmettre des outils et contenus mais sans en faire des groupes relais identifiés. Des stratégies fonctionnelles, comme le développement des études et états des lieux ou l'existence d'accords gouvernementaux, permettent de soutenir l'appropriation et de récolter des retombées positives auprès des décideur·euses politiques.

Dans son volet Sud, le potentiel de durabilité du programme se situe dans l'appropriation locale du mécanisme de gestion des fonds de roulement, dans la constitution du capital et les mécanismes d'épargne locale, et dans le renforcement des unités de transformation et de stockage (Burundi, Guatemala, Nicaragua, Madagascar et RDC). Cependant, les OP et coopératives nouvellement formées (Burundi, Nicaragua, et Haïti) nécessitent un suivi et un accompagnement pour garantir leur pérennité financière notamment dans le marketing et la commercialisation de leurs produits. L'acquisition de compétences et le degré d'appropriation ont été soutenus par la structuration des OP et des coopératives, par le transfert de connaissances agroécologiques et par le renforcement de la cohésion sociale. Sur le plan politique, les capacités d'analyse et d'influence ont observé l'aptitude des OP à conduire des plaidoyers politiques en collaboration avec la participation des autorités locales (Burundi, Nicaragua,

Madagascar, Philippines et RDC). Toutefois, la pérennité des résultats obtenus sur le plan politique reste limitée en raison de l'influence des forces politiques et de la forte pression démographique sur les terres agricoles dans les pays appauvris.

Impact

L'évaluation n'a pas identifié d'effets négatifs dus aux changements enregistrés par le programme dans son volet Nord. Les effets positifs directs comprennent les changements obtenus sur le plan sociopolitique. La résilience des producteurs-trices des pays appauvris a été renforcée grâce aux collaborations avec le secteur agricole en Belgique sur l'utilisation des approches agroécologiques. Toutefois, il faut du temps pour que des changements notables sur le plan politique soient considérables. Les moyens d'existence de plusieurs familles des organisations paysannes des pays appauvris ont été améliorés grâce aux activités sur la promotion des approches agroécologiques. Sur le plan environnemental, les campagnes annuelles sur la justice climatique ont permis d'aborder des enjeux globaux, lesquels questionnent un modèle de développement générateur d'inégalités. L'accord UE-Mercosur ou le Traité de la Charte de l'Energie mettent en évidence les impacts de la libéralisation accrue de l'économie tant sur l'agriculture familiale que sur la protection de l'environnement. En outre, le programme a contribué de manière significative à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes et en assurer l'équilibre, grâce à la réactivation de la commission genre d'EF. Cependant, la prise en compte transversale et systématique des inégalités de genre dans les thématiques de plaidoyer reste un défi à cause du manque de temps en interne. Les organisations partenaires ont fourni des efforts dans l'application des principes de genre avec une attention particulière à la participation des filles autant que des garçons dans les activités et les prises de parole.

Au Sud, les effets directs positifs dus aux pratiques agroécologiques au niveau économique comprennent la capacité des ménages membres des OP à améliorer leurs moyens de subsistance, par la production des denrées alimentaires et la génération de revenus. L'exploitation et l'amélioration des infrastructures de stockage permettent aux ménages de spéculer et de vendre leurs productions bien conservées à de meilleurs prix. Les OP sont fortement impliquées dans la plantation d'arbres dans leurs exploitations agricoles et la fabrication du compost pour mitiger les défis environnementaux notamment de fertilité des sols. L'abandon de l'utilisation d'engrais chimiques constitue une bonne évolution dans les efforts de promotion des approches agroécologiques dans les pays appauvris. Le programme a contribué de manière significative à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes et à améliorer le statut des femmes leaders engagées dans les coopératives. Ces efforts sont cependant limités au Burundi, Madagascar et en RDC, par la coutume et les tabous culturels qui bloquent l'émancipation de la femme et lui confèrent peu de droits. Aussi, il existe toujours le risque de perte des récoltes à cause de phénomènes climatiques extrêmes comme au Nicaragua, à Madagascar et aux Philippines, et ce, malgré les efforts effectués par le programme.

Covid-19

La pandémie de la Covid-19 a eu un impact négatif sur les résultats obtenus dans les pays enrichis et appauvris mais avec moins d'impacts sur le travail en amont. La plupart des travaux ont été effectués à distance y compris les réunions et rencontres de coordination. Le programme s'est adapté aux mesures prises pour contrer la pandémie, en adoptant une nouvelle façon de travailler telle que la mise en place de la plateforme en ligne pour le travail, le développement de contenus pour soutenir les activités de plaidoyer, et l'adoption d'un système de suivi et évaluation à distance. Cependant, en Belgique, l'équipe de gestion a été réduite avec la mise en chômage économique de plusieurs membres du personnel d'EF (27,5%), ce qui a suscité des réunions de crises et l'adoption des mesures palliatives. Le plaidoyer d'EF a mis en évidence le lien entre la pandémie, la protection de l'environnement et la souveraineté alimentaire. Au niveau des pays appauvris, diverses réunions, y compris la coordination habituellement effectuée par EF, ont été largement affectées par les restrictions de voyage. Les facteurs de succès de la réponse à la Covid-19 au Sud comprennent l'utilisation d'animateurs-trices communautaires pour le

suivi et l'accompagnement des OP. Bien que le travail à distance n'ait jamais été un choix facile, la nouvelle façon de travailler n'est pas durable.

3. Recommandations et réponse managériale : rapport global

Responsable de rédaction de la réponse managériale :		
A) Recommandations Volet Nord		
Recommandation 1 :		
<p>A partir d'une approche participative et inclusive, EF devrait continuer à engager ses organisations partenaires dans la conception et la mise en œuvre du futur programme sur les mêmes volets en prenant en compte les orientations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des résultats du programme doit continuer d'être alignée : d'une part, sur les priorités des publics cibles lesquelles doivent être mises à jour en fonction de l'évolution de l'actualité autour des thématiques retenues ; et d'autre part sur les priorités des organisations partenaires, les politiques et législations nationales et internationales, ainsi que sur les ODD spécifiques. • Maintenir l'ancrage dans les régions notamment avec le renforcement d'initiatives de transition ou alternatives lesquelles doivent être accompagnées des réalités et/ou des contextes locaux. • Equilibrer l'utilisation des ressources (services minimums) par l'implication des bénévoles où ils existent et former davantage les volontaires sur les injustices dans le monde, ceci pourrait permettre d'alléger la charge de travail par bénévole/volontaire et susciter leur motivation à collaborer. • Améliorer le mécanisme de gestion axée sur les résultats en mettant plus d'attention sur le suivi des cibles d'indicateurs de résultats dans les activités de rapportage et d'évaluation (intermédiaire/mi-parcours ou périodique). Ainsi, il sera plus facile d'apprécier la performance du programme en fin d'exercice. 		
Réponse managériale : d'accord avec cette recommandation.		
Si en désaccord avec la recommandation ou si partiellement d'accord, pour quelle raison ? N/A		
Action(s) prévue(s):	Département(s) ou personne(s) responsable(s)	Date de réalisation prévue
Le programme DGD-EF 2022-2026 a bien été conçu en tenant compte des priorités de nos publics-cibles (en accordant une attention particulière à divers groupes plus vulnérables), celles de nos organisations partenaires des pays appauvris, comme le souligne notamment l'avis des examinateurs·trices du nouveau programme DGD. Ce même avis confirme également que notre action s'inscrit dans la poursuite de plusieurs ODD, des divers documents stratégiques de la coopération (belges, européennes et internationales) avec un accent fort sur l'agriculture et la sécurité alimentaire mais aussi de l'éducation au développement, de l'environnement, du changement climatique et du genre.	Département Education et Service politique	Le suivi de notre programme DGD sera réalité pendant toute la période 2022-2026
Le maintien de l'ancrage régional reste acquis. Un renfort des liens avec les référent-es en écologie intégrale des diocèses et des acteurs-relais paroissiaux a été établi dans le programme 2022-2026.	Département Education	Durée du programme 2022-2026
Le volet conscientisation de nos volontaires et des acteurs du milieu chrétien et associatif sera renforcé, notamment par la production d'un outil de référence utile à la conduite des campagnes thématiques et de nos processus d'ECMS.	Département Education et Service Politique	Durée du programme 2022-2026.

<p>L'implémentation et l'utilisation du Customer Relationship Manager (CRM) renforceront le mécanisme de suivi de la gestion axée sur les résultats. De la même manière, la constitution d'un groupe interdépartementale "Suivi Evaluation Apprentissage" sera de nature à renforcer la capitalisation de compétences au sein de l'association.</p>	<p>Département Education - DCRF Département Partenariat International</p>	<p>Durée du programme 2022-2026.</p>
---	---	--------------------------------------

Recommandation 2 :

Le futur programme doit continuer d'accorder une attention particulière sur les mécanismes de plaidoyer. Pour cela, il faudra :

- renforcer les collaborations avec le service politique en capitalisant les expertises des coordinations locales (Capitaliser les acquis pour mieux informer sur la vision des interventions de plaidoyer) ;
- développer davantage des lobbyings sur la promotion de l'agroécologie dans les pays enrichis afin de lever des fonds pour soutenir davantage le développement des pratiques agroécologiques dans les pays appauvris ;
- encourager les volontaires/bénévoles à se mobiliser et pousser les organisations partenaires à savoir qu'ils ont de la valeur comme des acteurs de changements ;
- mettre l'accent sur un processus de conscientisation (entre autres, par le renforcement du volet formation) afin d'aller plus loin dans l'appropriation des contenus et pousser le public à se mobiliser davantage. A ce titre, une attention particulière devra être accordée à l'implication des médias les plus suivis pour renforcer la visibilité du travail politique et donc toucher un public assez grand et diversifié ;
- travailler sur des sujets comme les combats culturels pour faire vivre des thématiques viables, explorer et exploiter les opportunités qui s'y greffent ; et considérer des enjeux transversaux majeurs (accord de libre-échange, la dette, justice climatique, etc.) et des questions de la décolonisation sans perdre de vue les exigences du programme ;
- renforcer les communications sur le plaidoyer par l'introduction de petites capsules sur une ou plusieurs problématiques pour intéresser ou toucher de nouveaux publics (créneau qui peut faire bouger les lignes). Le dynamisme des permanent-es serait un atout dans la conception et la diffusion des outils innovants.

Réponse managériale : d'accord avec cette recommandation.

Si en désaccord avec la recommandation ou si partiellement d'accord, pour quelle raison ? N/A

Action(s) prévue(s):	Département(s) ou personne(s) responsable(s)	Date de réalisation prévue
<p>Un renforcement des collaborations entre le Service Politique et le Département Education en vue de sensibiliser – conscientiser – et mettre en action les publics cibles est à l'œuvre (travail sur des outils et contenus pédagogiques, collaboration plus régulières et mieux structurées autour de conférences, webinaires, etc.). Il est également prévu d'associer plus régulièrement le Service Politique pour des moments de formations des permanent-es et volontaires de l'association travaillant en régions (préparation des campagnes annuelles, organisation de moments de formations à destination des coordinations régionales) travaillant en régions.</p>	<p>Service politique et Département Education</p>	<p>Durée du programme 2022-2026.</p>
<p>A travers son plaidoyer, EF influence les responsables politiques pour qu'ils et elles mettent en place un cadre politique promouvant des systèmes agroécologiques. Ce cadre passe principalement par l'adoption de réglementations nationales et internationales touchant au</p>	<p>Service politique et Département Education</p>	<p>Durée du programme 2022-2026.</p>

commerce international et par des mesures pour alléger les dettes des pays appauvris. De tels allègements libéreront alors des fonds nécessaires pour le financement de politiques orientées vers la souveraineté alimentaire.		
La vision de l'agroécologie portée par EF contient une forte dimension sociale et culturelle. En effet, l'agroécologie doit donner la priorité à la production d'aliments basés sur la culture locale. Pour y parvenir, il est nécessaire de changer les règles du commerce international qui poussent notamment les pays à se spécialiser dans des cultures d'exportation au détriment des productions vivrières correspondant à la culture locale.	Service politique et Département Education	Durée du programme 2022-2026.
EF compte réaliser davantage de petites capsules vidéo pour notamment accompagner nos études et analyses chaque année.	Service politique et Département Education DCRF	Durée du programme 2022-2026.

Recommandation 3 :

Le programme doit intégrer le genre comme un axe transversal et prioritaire. Par exemple, il est recommandé de :

- consacrer des actions ou certains résultats au genre pour le développement des activités spécifiques aux femmes (formations spécifiques, émissions radios/télé, et plaidoyers uniquement pour les besoins spécifiquement femmes) ;
- continuer de promouvoir une approche sexospécifique dans toutes les composantes du programme en encourageant une forte participation des jeunes, des femmes et des hommes dans la promotion de l'égalité des sexes au sein du programme.
- développer des mécanismes pour intéresser davantage de jeunes afin d'assurer le relais dans la mesure où la plupart des volontaires et bénévoles sont des personnes de 3e âge.

Réponse managériale : d'accord avec cette recommandation.

Si en désaccord avec la recommandation ou si partiellement d'accord, pour quelle raison ? N/A

Action(s) prévue(s):	Département(s) ou personne(s) responsable(s)	Date de réalisation prévue
<p>Dans le nouveau programme DGD, EF compte renforcer son travail sur le genre. A cet effet, par exemple, plusieurs indicateurs sexo-spécifiques ont été définis pour mesurer nos résultats en termes de plaidoyer. Pour y parvenir, en 2022, une nouvelle personne au Service politique (à mi-temps) sera recrutée, dont la tâche principale sera d'assurer la transversalité du genre dans nos activités de plaidoyer. Elle collaborera aussi activement à la Commission genre d'EF (commission composée de manière mixte par des externes et internes à EF et coordonnée par un membre du Département Education et la Secrétaire générale) pour que le genre soit également pris en compte dans tous les départements d'EF et dans les activités publiques que l'ONG organisera pendant la durée du programme.</p> <p>Au programme en 2022, il est prévu de continuer le processus d'auto-évaluation et de formation par l'ONG le Monde Selon les Femmes (MSF). Après avoir mené une réflexion globale sur l'intégration du genre chez EF, le MSF accompagne les différents départements afin de répondre au mieux à leurs besoins spécifiques identifiés.</p>	Service Politique Département Education Commission genre d'EF	Durée du programme 2022-2026

<p>Afin d'intéresser davantage de jeunes, EF commencera à travailler avec les acteurs du secteur de la jeunesse en vue de les conscientiser et de les former aux thématiques de travail et à leurs enjeux. Ils et elles seront accompagnés pour passer à l'action afin qu'ils et elles puissent à leur tour sensibiliser et conscientiser leurs publics.</p> <p>Une stratégie de "recrutement" de volontaires enseignant-es sera menée en collaboration avec le réseau de pastorale scolaire pour les renouveler.</p>	<p>Département Education Pôle Jeunes</p>	<p>Durée du programme 2022-2026.</p>
---	--	--------------------------------------

Recommandation 4 :

Il est recommandé de continuer l'approche de travail et de gestion basée sur le partenariat multi-acteurs en développant les points d'appui suivants :

- renforcer les contributions des organisations partenaires dans l'encadrement des petites associations, par exemple, en optant pour des approches de parrainage ou de tutorial pour plus de complémentarité dans un partenariat gagnant-gagnant ;
- garder le Groupe de Relais National (GRN) tout en examinant la nécessité d'abandonner le Groupe de Relais Régional (GRR) ;
- maintenir et développer des conventions de collaboration pour continuer d'élaborer les cadres stratégiques de travail commun ;
- maintenir et développer les relations humaines en impliquant des personnes qui peuvent et veulent partager leur savoir-faire pour soutenir l'ensemble des volets thématiques, ce qui permettra de bénéficier de l'avantage comparatif que pourrait apporter chaque participant-e ;
- poursuivre le travail en réseau national et international pour renforcer la collaboration multi-acteurs indispensable pour influencer davantage les décideurs-euses politiques avec plus de poids et crédibilité. Il a été noté que la collaboration au sein d'un réseau international renforce l'articulation Nord-Sud à des niveaux différents à travers une 'approche chaîne' (local, régional, national, européen/international).

Réponse managériale : d'accord avec cette recommandation.

Si en désaccord avec la recommandation ou si partiellement d'accord, pour quelle raison ? N/A

Action(s) prévue(s):	Département(s) ou personne(s) responsable(s)	Date de réalisation prévue
<p>Le travail avec des GRR est bien abandonné au vu du manque de demande de la part des enseignant-es (pertinence). Néanmoins, la priorité reste placée sur le GRN (pour mémoire, ce groupe rassemble des volontaires proches travaillant à la réalisation des missions d'ECMS en milieu scolaire) qui continuera à renforcer ses capacités et son travail dans la réalisation des objectifs de sensibilisation, conscientisation et mobilisation au niveau du public scolaire. Il sera inclus dans la réflexion et la conception des modules d'animation.</p>	<p>Département Education Pôle Jeunes</p>	<p>Durée du programme 2022-2026</p>
<p>Des conventions de collaboration avec d'autres associations ont été conclues et annexées au programme DGD 2022-2026 (AIA, MWA, CCF, CC, CETRI, CSIC, CJP).</p>	<p>Service Politique et Département Education</p>	

Recommandation 5 :

Maintenir et renforcer les échanges d'expériences et d'expertises entre les organisations partenaires sur les thématiques d'éducation, la faim (sécurité alimentaire), les questions d'accaparement des terres à travers des connections sous forme de Peer-to-Peers entre les pays appauvris et enrichis.

Ces échanges pourront également continuer d'intégrer :

- le développement des journées communes notamment avec les volontaires enseignant-es, la formation en commun sur des thématiques y compris l'agroécologie ;

- la participation des jeunes dans les écoles pour les conscientiser davantage sur les sujets communs via les thématiques du programme avec des visites d'échanges entre jeunes bénévoles des pays enrichis et ceux des pays appauvris ; ceci pour leur permettre de découvrir, par exemple, l'ampleur de la diversité existante dans les pays enrichis et appauvris, pour qu'ils et elles deviennent eux-mêmes des démultiplicateurs ou potentiels agents de changement.

Réponse managériale : d'accord avec cette recommandation.

Si en désaccord avec la recommandation ou si partiellement d'accord, pour quelle raison ?

N/A

Action(s) prévue(s) :	Département(s) ou personne(s) responsable(s)	Date de réalisation prévue
<p>Les enseignant·es continueront d'être conscientisé·es et renforcé·es dans leurs pratiques via des temps d'échanges, lors de temps de formation sur nos thématiques, de rencontres interécoles et d'échanges avec nos organisations partenaires.</p> <p>Des réunions de travail autour des freins structurels à l'agroécologie avec les réseaux belges dans lesquels EF est investi et nos organisations partenaires des pays appauvris (lors de leur venue en Belgique principalement pendant les campagnes de Carême) seront coorganisées. De telles rencontres permettront d'échanger en profondeur sur les situations politiques vécues et les stratégies développées pour y faire face ou les contrer.</p>	<p>Département Education Pôle Jeunes Service Politique</p>	<p>Durée du programme 2022-2026</p>
<p>Les jeunes dans les écoles continueront à être conscientisé·es aux interdépendances Nord-Sud à travers des modules d'animation. Un voyage de rencontre, dans un pays appauvri, sera réalisé régulièrement dans les années à venir (un voyage par an) afin de permettre aux jeunes de découvrir l'ampleur de la diversité, les défis communs au niveau des droits humains et des ODD ainsi que les questions de citoyenneté mondiale. Les pratiques d'ECMS seront partagées et capitalisées avec les organisations partenaires des pays appauvris.</p>	<p>Département Education Pôle Jeunes</p>	<p>Durée du programme 2022-2026</p>
<p>La collaboration avec les mouvements de jeunes pour le climat en Belgique sera renforcée notamment en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participant autant que possible aux mobilisations portées par ces mouvements et en veillant à lier la question climatique à la question sociale notamment sous l'angle des traités de commerce international (notamment le Traité UE-MERCOSUR qui constitue un frein structurel à l'agroécologie) ; - invitant des représentant·es de ces mouvements à participer à nos mobilisations et en les encourageant à réaliser des capsules vidéo pour se joindre à des mobilisations sur nos thèmes. 	<p>Service Politique Département Education</p>	<p>Durée du programme 2022-2026</p>

Recommandations Volet Pays Appauvris

A) Aux organisations partenaires

Recommandation 1 :

Les organisations partenaires doivent continuer à renforcer leurs synergies et complémentarités d'actions, ainsi que le développement de partenariats avec les organisations nationales et locales en

les invitant lors de réunions conjointes. Les synergies et la complémentarité soutiendront autant que possible la promotion des pratiques agroécologiques.

Réponse managériale : d'accord avec cette recommandation.

EF et ses organisations partenaires ont consacré, dans leur nouveau programme, un résultat en faveur du plaidoyer pour l'agroécologie et l'agriculture familiale à travers des alliances solides avec d'autres intervenant·es (ONG et organisations des producteurs·trices - OP) qui partagent cette vision. En effet, le renforcement des synergies et des complémentarités d'actions entre les organisations partenaires d'EF ainsi que le développement de partenariats avec les organisations locales de compétence nationale font partie des stratégies d'intervention du nouveau programme DGD-EF 2022-2026. Ces renforcements vont porter sur les échanges d'expériences à travers des mises en commun de la capitalisation des pratiques agroécologique, telles que des activités de recherche-action au niveau des centres de formation et d'innovation.

Si en désaccord avec la recommandation ou si partiellement d'accord, pour quelle raison ? N/A

Action(s) prévue(s) :	Département(s) ou personne(s) responsable(s)	Date de réalisation prévue
Les actions prévues sont mentionnées dans chacun des rapports pays.	DPI et organisations partenaires	Durée du programme 2022-2026

Recommandation 2 :

Les organisations partenaires doivent développer des enquêtes de ménages pour donner des renseignements, par exemple, sur le seuil d'amélioration des revenus des ménages, sur les taux d'abandon des engrais chimiques et sur les taux d'adoption de l'agroécologie suivant les catégories de ménage. Ces études sont utiles pour pousser la réflexion sur les performances de l'approche agroécologique.

Réponse managériale : d'accord avec cette recommandation.

EF et ses organisations partenaires vont renforcer le besoin de mesurer l'évolution des scores de performance dans l'adoption de pratiques agroécologiques. Ces enquêtes, au niveau des ménages, pourront être réalisées par des animateurs·trices endogènes sous la supervision des technicien·nes de terrain afin de dégager, à la fin de chaque exercice, le niveau d'améliorations réalisées. Ces enquêtes vont aussi permettre de mesurer la situation de référence des indicateurs de l'objectif spécifique du nouveau programme et de suivre son évolution par rapport à l'objectif général fixé.

De plus, au niveau du siège d'EF, un groupe de travail visant le « Suivi Evaluation Apprentissage » se met en place avec des termes de référence et une volonté de travailler conjointement avec les organisations partenaires et les coordinations locales sur un meilleur suivi (collecte de données, analyse et rapport de capitalisation). Ce groupe de travail pourra ainsi appuyer les organisations partenaires dans le développement d'enquête de base.

Si en désaccord avec la recommandation ou si partiellement d'accord, pour quelle raison ? N/A

Action(s) prévue(s) :	Département(s) ou personne(s) responsable(s)	Date de réalisation prévue
Les actions prévues sont mentionnées dans chacun des rapports pays.	DPI et organisations partenaires	Durée du programme 2022-2026
Le mandat du Groupe de travail Suivi/Évaluation/Apprentissage (GT SEA) est précisé. Il démarrera le travail en août.	GT SEA	Durée du programme 2022-2026

Recommandation 3 :

Les organisations partenaires doivent fournir des efforts constants pour le suivi permanent et le renforcement des capacités techniques et de gestion de coopératives nouvellement créées. Ces appuis sont nécessaires pour soutenir le volet commercialisation des produits agricoles et pour renforcer leur

visibilité locale. Cela renforcera les efforts de plaidoyer politique et la capacité d'analyse et d'influence.

Réponse managériale : d'accord avec cette recommandation.

Des stratégies sont déjà adoptées pour un meilleur suivi et un renforcement des capacités techniques et de gestion administrative des coopératives qui vont être accompagnées dans le cadre de la mise en œuvre du programme DGD 2022-2026. Les aspects de commercialisation et de visibilité des produits des coopératives au niveau local et national sont prévus afin de renforcer ces coopératives en les dotant de capacités de plaidoyer en faveur de leurs droits politiques et économiques reconnus par les autorités publiques. Des résultats, avec des indicateurs SMART, sont consacrés à cette recommandation dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme.

Si en désaccord avec la recommandation ou si partiellement d'accord, pour quelle raison ? N/A

Action(s) prévue(s):	Département(s) ou personne(s) responsable(s)	Date de réalisation prévue
Les actions prévues sont mentionnées dans chacun des rapports pays.	DPI et organisations partenaires	Durée du programme 2022-2026

Recommandation 4 :

Davantage de campagnes de sensibilisation et de sensibilisation doivent être développées pour lutter contre les normes et pratiques traditionnelles pour renforcer l'égalité genre et la participation des femmes aux pratiques agroécologiques. Cela soutiendra par ailleurs la cohésion sociale et conduira à des interactions communautaires et à une transformation sociale parmi les membres des OP.

Réponse managériale : d'accord avec cette recommandation.

Le renforcement de l'égalité genre et la participation active et prioritaire des femmes dans la mise en œuvre du nouveau programme 2022-2026 sont des éléments centraux pour la réalisation des objectifs fixés. Le genre, entendu comme une thématique transversale, le programme se propose de lutter contre les normes et pratiques traditionnelles qui alimentent les inégalités de genre et bloquent la participation des femmes dans la prise de décisions notamment pour la pratique de l'agroécologie (*décisions qui incombent aux hommes, seuls décideurs de l'affectation des cultures dans son exploitation agricole*). Le nouveau programme 2022-2026 s'inscrit dans la continuité de la stratégie visant à intégrer le genre de façon transversale. En effet, la force de travail du secteur agricole est majoritairement féminine et la prise en compte du genre se retrouvent dans chaque résultat du nouveau programme. Ce programme va travailler sur les causes profondes d'inégalité de genre et de discriminations au sein des ménages dans le but de se concentrer sur leur autopromotion à travers les femmes, les filles et les autres groupes vulnérables.

Si en désaccord avec la recommandation ou si partiellement d'accord, pour quelle raison ? N/A

Action(s) prévue(s):	Département(s) ou personne(s) responsable(s)	Date de réalisation prévue
Les actions prévues sont mentionnées dans chacun des rapports pays.	DPI et organisations partenaires	Durée du programme 2022-2026

B) A Entraide et Fraternité

Recommandation 1 :

A partir d'une approche participative et inclusive, EF devrait continuer à engager ses organisations partenaires dans la promotion des pratiques agroécologiques avec des moyens de subsistance sélectionnés pour faire face, autant que possible, aux besoins des bénéficiaires. Des fonds suffisants devraient être alloués avec une marge de flexibilité dans leur gestion le long des lignes budgétaires suivant un délai approprié.

Réponse managériale : d'accord avec cette recommandation.

La stratégie d'intervention d'EF est basée sur une bonne relation partenariale avec les organisations partenaires à travers une approche participative et inclusive, basée sur le respect et la confiance. L'engagement des organisations partenaires dans la promotion de l'agroécologie, comme une solution alternative à la restauration de la fertilité des sols, de la biodiversité et de l'amélioration des rendements et par conséquent des productions agricoles et d'élevage, constitue un des exemples qui témoigne de notre relation partenariale.

Par ailleurs, EF continue d'appuyer financièrement les organisations partenaires et ce, avec une large flexibilité d'affectation afin que ces dernières puissent mettre en œuvre des actions de solidarité pour le développement des communautés rurales, souvent laissées pour compte par les pouvoirs publics. Ces appuis financiers démontrent la solidarité d'EF vis-à-vis des communautés rurales.

Enfin, les résultats du nouveau programme 2022-2026 ainsi que les actions/activités prévues pour les atteindre sont en adéquation avec :

- les priorités des organisations partenaires et des bénéficiaires,
- les politiques et stratégies nationales et internationales,
- les besoins des bénéficiaires en rapport avec la diversification des sources de revenus et l'accès aux capitaux par les hommes et les femmes membres ou non des organisations de producteurs·trices en vue de promouvoir l'égalité des sexes au sein dans la mise en œuvre du nouveau programme.

Si en désaccord avec la recommandation ou si partiellement d'accord, pour quelle raison ? N/A

Action(s) prévue(s):	Département(s) ou personne(s) responsable(s)	Date de réalisation prévue
Les actions prévues sont mentionnées dans chacun des rapports pays.	DPI et organisations partenaires	Durée du programme 2022-2026
Des missions de terrain par les personnes chargées de partenariat et des visites de travail des coordinations nationales et des personnes représentantes des organisations partenaires en Belgique sont prévues.	DPI et organisations partenaires	Durée du programme 2022-2026

Recommandation 2 :

Le futur programme doit continuer d'accorder une attention particulière sur les mécanismes de lobbying et de plaidoyer. Le programme devra continuer de mettre en relation les organisations partenaires locales et celles en Belgique afin donner aux OP les moyens de revendiquer en permanence leurs droits sur l'acquisition de terres, et de permettre un changement politique qui ne peut être réalisé à court terme. EF devra développer une stratégie d'appui aux plaidoyers de façon explicite et ciblée.

Réponse managériale : d'accord avec cette recommandation.

Les volets lobbying et plaidoyer sont au centre du programme 2022-2026 car ils agissent comme courroie de transmission entre le travail des pays appauvris et en Belgique. EF souhaite, en effet, faire en sorte que les deux s'alimentent mutuellement afin de porter ensemble les revendications. Dans ce cadre, les enjeux fonciers seront une des thématiques principales. Question stratégie, EF mise sur son appartenance à des réseaux internationaux pour que les revendications aient une portée plus grande. EF est, entre autres, membre de la CIDSE (Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité) et du CNCD 11.11.11., ainsi que de différentes plateformes régionales (EURAC, EULAT, COEH, etc.) avec qui EF travaille les questions de plaidoyer.

Si en désaccord avec la recommandation ou si partiellement d'accord, pour quelle raison ? N/A

Action(s) prévue(s):	Département(s) ou personne(s) responsable(s)	Date de réalisation prévue
Planification commune avec le Service Politique d'EF.	DPI et EF	Durée du programme 2022-2026

Participation active aux différents réseaux et plateformes.	DPI	Durée du programme 2022-2026
---	-----	------------------------------

Recommandation 3 :

Le programme doit intégrer le genre comme un axe transversal et prioritaire. Par exemple, l'un des résultats devra être dédié au genre pour le développement des activités spécifiques aux femmes (formations spécifiques, émissions radios/télé et plaidoyer uniquement pour les besoins spécifiquement femmes).

Réponse managériale : d'accord avec cette recommandation.

Le genre est un axe de travail transversal primordial à EF. Il a été intégré dans nos théories du changement et dans les cadres logiques avec des résultats et des indicateurs sexospécifiques. Pour assurer un accompagnement de qualité, EF et le Département Partenariat International ont été formés par le Monde Selon les Femmes. La commission genre de l'organisation est active et accompagne les différents départements. Enfin, une nouvelle personne chargée de plaidoyer a été embauchée par le Service Politique pour davantage intégrer cette perspective dans leur travail.

Si en désaccord avec la recommandation ou si partiellement d'accord, pour quelle raison ? N/A

Action(s) prévue(s):	Département(s) ou personne(s) responsable(s)	Date de réalisation prévue
Les actions prévues sont mentionnées dans chacun des rapports pays.	DPI et les organisations partenaires	Durée du programme 2022-2026
Accompagnement de la Commission genre	Commission genre	Durée du programme 2022-2026
Nouvelle personne chargée de plaidoyer (responsabilité d'intégrer le volet genre) est en poste	Service politique	2022